

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 33 (1987)

**Heft:** 5

**Rubrik:** La Suisse au fil des jours

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# la Suisse

## AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

### Mars

2 — Après 15 ans de déficit, le compte d'Etat 1986 de la Confédération laisse apparaître un bénéfice de deux milliards de francs suisses.

4 — Le Conseil national approuve le principe d'une allocation perte de gain généralisée en cas de maternité. Minimum pour les femmes n'exerçant pas d'activité lucrative : 35.- francs suisses par jour. Maximum pour les salariés : 105.- francs. Durée 16 semaines. Entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 1989. Il faudra être domiciliée en Suisse depuis 9 mois au minimum.

4 — Présentation d'un livre qui réunit les signatures de Georges-André Chevallaz (ancien conseiller fédéral), Elisabeth Kopp (conseillère fédérale en fonction) et Jean-Pierre Hocké (haut-commissaire pour les réfugiés) : « Le temps des réfugiés », Ed. de l'Aire, Lausanne. L'initiateur de cet ouvrage, Urs Gfeller, journaliste, « a voulu dépasser la guerre des tranchées qui oppose, sur la politique d'asile, deux camps irréductibles ».

5 — Ouverture à Genève du 57<sup>e</sup> Salon international de l'automobile. Le président de la Confédération décerne une bonne note à l'industrie de la voiture pour avoir su s'adapter rapidement aux nouvelles normes anti-pollution.

6 — A Genève, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, les délégués soviétiques à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, offrent des tulipes à toutes les femmes travaillant dans cette commission.

6 — On apprend que la population de la Suisse s'est accrue de 38'300 personnes l'an der-

nier, pour s'établir à 6'523'100 habitants.

7 — Les femmes socialistes suisses consacrent leur rencontre bisannuelle à la prochaine révision de l'AVS. Les participantes revendiquent des rentes indépendantes de l'état civil, l'abaissement à 62 ans de l'âge de la retraite pour l'homme et la prise en compte du temps consacré à l'éducation des enfants.

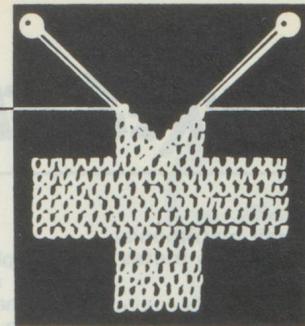
9 — Le Conseil fédéral décide de ne pas indemniser les Suisses de l'ancien Congo belge et de l'Algérie qui avaient été lésés dans leurs intérêts lors de l'accès à l'indépendance de ces pays. Par contre les négociations avec la Belgique et le Zaïre d'une part et avec la France et l'Algérie d'autre part, pour des indemnisations et des prestations sociales, seront poursuivies.

10 — Les PTT et les CFF annoncent l'émission d'un timbre-poste spécial, d'une valeur de 90 centimes, à l'occasion de l'inauguration de la liaison ferroviaire entre la gare de Genève et l'aéroport de Cointrin.

10 — Les organisations d'aide aux réfugiés de 10 pays européens, dont la Suisse, demandent aux gouvernements de coordonner leurs politiques d'asile afin d'éviter le refoulement des demandeurs d'un pays à l'autre.

12 — On découvre à Schwyz la plus ancienne maison suisse en bois, qui date d'avant la naissance de la Confédération. Le noyau de la maison Bethléem a été construit en 1287 et sera rénové d'ici peu.

13 — En 1986, 31'805 permis de conduire ont été retirés en Suisse, soit une hausse de 7,6 % par rapport à 1985. L'ébriété représente 40 % du total.



1 — Pro juventute a enregistré en 1986 une baisse de recettes. La fondation impute ce résultat médiocre aux polémiques soulevées autour de l'ex-Oeuvre des enfants de la grand-route.

17 — A Genève, on peut désormais s'informer quotidiennement sur la qualité de l'air de la ville. Un répondeur téléphonique publie chaque jour à 17 heures les résultats de l'analyse de l'air et les prévisions pour les prochaines 24 heures (n° 022.812.112).

18 — Suite à un arrêté du Tribunal fédéral, plusieurs communes et cantons devront repenser l'impôt dit « non pompier ». Actuellement seuls les citoyens mâles qui ne servent pas dans le corps des sapeurs-pompiers sont taxés. Afin de réaliser l'égalité des sexes la taxe devra être étendue aux femmes, à moins qu'elles ne deviennent « pompières ».

19 — Le Grand Conseil de Bâle-Campagne accepte un postulat qui demande un essai de limitation de vitesse à 30 km/h pendant 2 ans dans au moins 5 communes du canton. On pourrait ainsi réduire à la fois le bruit, la pollution et le nombre des accidents.

20 — On découvre pour 70'000 francs suisses de billets de banque en coupures de 100 francs et en morceaux de billets de 1'000 francs dans une canalisation défectueuse des égouts de la prison de Moutier.

22 — Célébration dans le canton d'Obwald du 500<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Nicolas de Flue.

**23** — Les spécialistes du marketing des CFF étudient la possibilité de créer une classe « affaires » sur les grands axes.

**23** — Accident sur l'autoroute Lausanne-Genève. Un camion remorque se renverse sur la chaussée laissant fuir quelque 1 000 litres d'acide chlorhydrique. Ce camion transportait plus de 12'000 kilos de différents acides et autres produits chimiques.

**24** — Le mouvement de la condition paternelle demande l'introduction de l'égalité des partenaires aussi en cas de divorce. Parmi les 12 thèses qu'il soumet à la commission d'experts qui prépare la réforme du droit du divorce, il demande entre autres la fin de l'attribution systématique des enfants à la mère, l'extension du droit de visite et la réduction des obligations d'entretien.

**25** — L'équipe suisse de football signe une nouvelle défaite. Au Tessin, face à la Tchécoslovaquie, en match amical, elle perd par 2 buts à 1.

**25** — Le Conseil fédéral accepte de tripler les crédits consacrés à la lutte contre le SIDA. 11,8 millions de francs seront ainsi dépensés en 1987.

**26** — L'armée suisse déplore la perte de son 24<sup>e</sup> Hunter. Il s'écrase dans un champ du canton de Lucerne, entre 2 maisons habitées.

**27** — En Afrique du Sud, le pasteur suisse Jean-François Bill est libéré après plus de 9 mois de détention arbitraire. Il pourra voyager dans le pays mais n'aura plus l'occasion de s'exprimer en public sans en demander l'autorisation préalable.

**30** — Le directeur de l'Office national suisse du tourisme à Tokyo estime qu'environ 40'000 couples japonais viendront cette année en voyage de noces en Suisse.

**31** — Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le cap des 5 millions de passagers a été franchi en 1986 à l'aéroport de Genève-Cointrin.

## Avril

**1<sup>er</sup>** — Le Conseil fédéral décide d'améliorer le sort des chômeurs en fin

de droits dans les cantons de Neuchâtel et du Jura. Les indemnités journalières passeront de 85 à 170 pour les chômeurs complets et les chômeurs à temps partiel bénéficieront de leurs indemnités pendant 18 mois au lieu de 12.

**2** — Le président israélien Chaïm Herzog rend visite au président de la Confédération. L'un des principaux thèmes abordés lors de cette rencontre est la possibilité d'un rôle plus actif de la Suisse dans le processus de paix au Proche-Orient.

**3** — L'Organisation mondiale de la santé approuve la proposition de la Suisse de convoquer une conférence internationale pour harmoniser les mesures de protection en cas de danger dû à la radio-activité.

**4** — La police genevoise confond turc et schwyzerdütsch. Elle interpelle un groupe d'Argoviens venus fêter les 50 ans d'un ami établi à Genève. Leur banderolle, rédigée en suisse allemand, les a faits passer pour des manifestants turcs.

**5** — Votations fédérales  
— La révision de la loi sur l'asile est acceptée par 67 % des votants.  
— Les dépenses militaires ne seront pas soumises au référendum.  
— Les votants choisissent d'affirmer le système suisse en acceptant la possibilité du double oui lors de votations.

**6** — Les intégristes catholiques du mouvement d'Ecône créé par Mgr Lefebvre annoncent qu'ils ont obtenu les autorisations nécessaires pour ouvrir dès cet automne une école secondaire du premier cycle en Valais.

**7** — Une délégation de personnalités de Suisse romande se rend à Domodossola-Stresa pour participer à une journée d'information organisée par les chemins de fer italiens dans le but de présenter « Pendolino » leur nouveau train. Celui-ci peut rouler sur des voies normales et atteindre une vitesse élevée, même dans les courbes.

## Conseils

en partages d'héritages

en Suisse:

Bilan, plan financier,  
droit des successions, impôts,  
droit des sociétés



Treuhand Sven Müller

Birkennrain 4

CH-8634 Hombrechtikon-Zürich

Tél. 055/42 21 21, Tlx 87 50 89 sven ch

## Restaurant Suisse

### “ La Charbonnade ”

#### Spécialités :

Papet vaudois, Tommes poêlées  
Fondue Vacherin, moitié - moitié  
Perchettes, Omble Chevalier  
3 desserts chocolat suisse

**8, rue du Père Guérin**  
(anc. rue Gérard) **75013 Paris**  
**12 h - 13 h 30 — 19 h - 22 h 30.**  
**Réservation : 45.88.78.90**

## ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

### FRANCIS MONA

44, avenue de Seine  
92500 Rueil-Malmaison  
Tél. : 47.76.13.37

2 bis, rue de l'Oasis  
92800 Puteaux  
Tél. : 47.76.13.37

## Etudes en Suisse

### Etudes en Suisse à Genève ou Lausanne

- **Baccalauréat français,** séries A, B, C, D
- Maturité suisse
- Informatique ● Traitement de texte
- Diplômes commerce, secrétaire, secrétaire de direction
- Cours d'anglais, tous niveaux
- Cours de français pour étrangers
- **Cours de vacances** fin juin-sept.

#### Renseignements:

Ecole Lémania  
3, ch. de Préville  
CH-1001 Lausanne  
Tél. 021/20 15 01  
Télex 26 600

#### ● Aussi en Internat

**Ecole  
Lémania**  
Lausanne Genève